

## Extrait du registre des délibérations

-

### Séance du 04 juin 2020

L'an deux mil vingt, le quatre juin à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de René LE BARON, Maire.

**Présent(s) :** Nicolas POSTIC, Pascale PICHON, Loïc COUSTANS, Annaïck COTTEN-BIANIC, Frédéric LE BRIS, Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Fiachra MAC AN TSAOIR, Odile COTTEN, Annie LE GUERN, Stéphan GUIVARC'H, David AUDREN, Claire LE FLOC'H, Pascal LE SAUX, Valérie KERGOURLAY, Ronan SINGUIN, Marie-Laure LEVENEZ, Vefa GUENEGAN, Isabelle POSTEC, Fabien CARON, Arnaud LE TYRANT

**Absents ayant donné pouvoir :**

Olivier LANNUZEL a donné pouvoir à Annaïck COTTEN BIANIC

**Est nommé secrétaire de séance :** Pascale PICHON

**Date de la convocation :** 29 mai 2020

---

#### **DELIBERATION N° 2020/04/02**

#### **OBJET : Constitution de la commission d'appel d'offres**

Depuis la réforme des marchés publics applicable depuis le 1er avril 2016, les dispositions concernant la commission d'appel d'offres (CAO) sont désormais prévues dans le code général des collectivités territoriales. Sa composition reste toutefois inchangée et s'établit, pour les communes de moins de 3 500 habitants, en plus du maire ou de son représentant, président de droit, à 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En application de l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée délibérante peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret. De même, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Constate, qu'après appel à candidatures, une seule liste est présentée pour la constitution de la commission appel d'offres, les nominations prenant ainsi effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant
- Désigne les membres de la commission appel d'offres comme suit :

Titulaires

1. Loïc COUSTANS
2. Annie LE GUERN
3. Arnaud LE TYRANT

Suppléant(e)s

1. Nicolas POSTIC
2. Frédéric LE BRIS
3. Fabien CARON

Envoyé en préfecture le 08/06/2020  
Reçu en préfecture le 08/06/2020  
Affiché le 08/06/2020  
ID : 029-212900492-20200608-DELIB20200402-DE

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en Mairie, le 04 juin 2020,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 05 juin 2020,

Le Maire,  
René LE BARON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'René Le Baron', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ELLIANT' at the top, 'Finistère' at the bottom, and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the center. There are also two small stars on either side of the central text.